



Municipalité

Au Conseil communal de L'Abbaye

L'Abbaye, le 13 mai 2019

Préavis municipal N° 05/2019
SOUTIEN À LA COUPE OPA GAMES ET AUX
JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

INTRODUCTION

La Municipalité donne suite à la demande de soutien financier présentée par *l'Association Vallée de Joux Nordic Events*, en vue de l'organisation de deux événements sur le site des Grandes Roches :

- Coupe OPA Games des 2 et 3 mars 2019
- Jeux Olympiques de la Jeunesse du 9 au 22 janvier 2020

Le montant de soutien unique que la Municipalité souhaite apporter à ce jour est de CHF 50'000.-- pour les deux années 2019 et 2020.

Le présent préavis a été établi en ce sens.

PRÉSENTATION DU PROJET

L'Association Vallée de Joux Nordic Events rassemble dans une entité unique les principaux intervenants locaux, chacun amenant ses moyens financiers, politiques, logistiques et son savoir-faire. L'objectif final est que cette association soit pérennisée au-delà des Jeux Olympiques, afin de faire perdurer cette dynamique mise en place pour ces deux événements.

Sont notamment membres de cette association, les Communes du Chenit, du Lieu et de l'Abbaye, le Centre Sportif Vallée de Joux, l'Office du Tourisme Vallée de Joux, le Centre Nordique Vallée de Joux, ainsi que le Ski-Club Vallée de Joux.

La première manifestation prise en charge par cette association a été la Coupe Continentale (OPA Games) des 2 et 3 mars derniers qui servait de test aux Jeux Olympiques de la Jeunesse et surtout, en ce qui nous concerne, les compétitions de ski de fond.

Lors des OPA Game, ce ne sont pas moins de 14 courses et plus de 450 athlètes (de moins de 16 ans à l'élite) qui ont pris part à cette manifestation et 150 bénévoles étaient présents par jour.



Site des Grandes Roches, OPA Games, 03 mars 2019

En ce qui concerne les JOJ 2020, ce sont 160 athlètes qui prendront part aux 8 courses allant du sprint individuel au relais en équipe.

Durant toute la durée des JOJ, une zone « try the sport » sera mise en place. En effet, afin de profiter pleinement de toute l'infrastructure mise en place, des activités seront mises en place. Les élèves de la Vallée de Joux ainsi que de ses alentours seront invités à y prendre part durant leurs heures de cours. En dehors de ces horaires, les activités seront ouvertes à l'ensemble du publique.

Durant les JOJ, de nombreux événements viendront rythmer le Centre Sportif, afin de perdurer l'esprit olympique qui a pris place pendant la journée, lors des compétitions.

FINANCEMENT

Le budget global présenté par l'Association Vallée de Joux Nordic Events couvre les postes suivants :

- Fonctionnement de l'association
- Achat de matériel
- Organisation des OPA Games
- Organisation des JOJ 2020
- Ensemble des événements liés aux JOJ 2020 (participation des écoles, cérémonies, etc.)

Le budget se monte à un peu moins de CHF 600'000.--.

Ce montant ne tient en aucun cas compte des travaux entrepris par la Commune du Chenit sur le site des Grandes-Roches. Il faut également mentionner que l'événement Lausanne2020 à la Vallée de Joux est financé par cette organisation à hauteur de plus d'un million de francs.

Les trois communes, ainsi que les villages du Brassus, du Sentier et de l'Orient, ont été approchés pour le financement de l'Association Vallée de Joux Nordic Events. Ces soutiens publics devraient couvrir un peu plus du tiers des charges prévues au budget. Le solde étant financé par des subventions de l'Etat de Vaud, du sponsoring, ainsi que de différentes fédérations sportives.

Pour notre commune, et pour faire suite aux soutiens du Chenit et du Lieu, c'est un soutien de CHF 50'000.-- pour la Municipalité souhaite amener à ce projet Vallée de Joux.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de L'Abbaye

- Vu le préavis 05/2019 du 13 mai 2019 de la Municipalité,
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1) **d'autoriser** la Municipalité à participer financièrement à l'association Vallée de Joux Nordic Events ;
- 2) **d'accorder** dans ce but un crédit de CHF 50'000.00 et de financer cette participation par les liquidités courantes ;
- 3) **de comptabiliser** la charge en augmentation du budget compte 150.3653, subvention et dons au sociétés, au Vallée de Joux Nordic Events pour CHF 50'000.-- ;
- 4) **de prendre acte** du fait que ce montant augmentera le déficit porté au budget 2019, à CHF 136'864.--.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Christophe Bifrare



La Secrétaire



Laetitia Nicod

Délégués municipaux : Christophe Bifrare, syndic
Paul-Claude Rochat, Philippe Grobéty, Patrick Berktold, Claude Piazzini

Municipal responsable : Christophe Bifrare, syndic

Membres de la Commission chargée de l'étude du préavis 05/2019 :

Rapporteur : Véronique Rochat
Membres : Michèle Rochat
Gaël Berney
Louis-François Berney
Hugues Vuilleumier
Suppléants : Hélène Siegrist
Bernard Muller